



Losser Audit
Commissaire aux comptes

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

ASSOCIATION VU D'UN OEUF

Association régie par la loi de 1901 déclarée à la Préfecture de la Meuse

Siège social : 1, rue du Château
55160 FRESNES EN WOËVRE

SIREN 379 877 327

Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2019

Exemplaire destiné au dépôt des comptes



Aux adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VU D'UN OEUF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information de l'annexe légale relative à la reprise intégrale des fonds dédiés.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions

Nous avons contrôlé la comptabilisation des subventions reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association. Nous nous sommes également assurés de la juste valorisation des subventions à encaisser au titre de l'exercice 2018.

Dépenses d'exploitation

Un examen approfondi des dépenses, notamment pas le contrôle des pièces réglées en 2019, nous a permis de nous assurer de l'exhaustivité des flux et de leurs rattachements à l'exercice.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de votre Association.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date



Losser Audit
Commissaire aux comptes

de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VERDUN, le 19 novembre 2019



LOSSER Audit S.A.S.
Jean-Christophe LAFLOTTE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Ass Vu d'Un Oeuf

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	3 718	3 179	539	1 779
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	425		425	1 485
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	4 143	3 179	964	3 264
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 959		1 959	
Autres créances	40 164		40 164	52 906
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	243		243	5 974
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	857		857	
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	43 223		43 223	58 880
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	47 366	3 179	44 187	62 144
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	43 666
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Ass Vu d'Un Oeuf

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves			
Report à nouveau sur gestion propre	(19 853)	(31 240)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	25 174	11 388	
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	5 321	(19 853)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		19 000	
Sur autres ressources			
TOTAL III FONDS DEDIES		19 000	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 437		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	220	390	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 568	14 790	
Dettes fiscales et sociales	19 888	26 812	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	252	517	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	7 500	20 488	
TOTAL IV DETTES	38 866	62 997	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	44 187	62 144	
(1) A plus d'un an	1 437	A moins d'un an	37 428
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 437		
(3) Dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 19/11/19

Ass Vu d'Un Oeuf

Tenue de compte EURO

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises	105	
- Production vendue [biens et services]	10 612	22 909
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 717	22 909
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	154 420	176 850
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	816	
- Cotisations	313	440
- Autres produits	1 254	1 959
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	167 520	202 159
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	66 774	65 444
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 648	1 336
- Salaires et traitements	72 125	71 473
- Charges sociales	34 732	30 443
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 239	1 157
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	3 523	11 724
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	180 042	181 577
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(12 522)	20 581
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	12	21
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	12	21
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	12	21

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

Ass Vu d'Un Oeuf

	31/12/2018	31/12/2017
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(12 510)	20 603
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	298	
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	298	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	302	215
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	302	215
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(4)	(215)
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	37 688	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		9 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	205 518	202 180
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	180 344	190 792
EXCEDENT OU DEFICIT	25 174	11 388
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

État des Créances et Dettes

Ass Vu d'Un Oeuf

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	1 959	1 959	
Personnel et charges sociales à récupérer	1 150	1 150	
État et autres collectivités publiques	39 700	39 700	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	42 809	42 809	

TOTAL GÉNÉRAL	42 809	42 809	
----------------------	---------------	---------------	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 437		1 437	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	1 437		1 437	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 568	9 568		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	19 888	19 888		
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar	220	220		
Autres dettes	252	252		
TOTAL :	29 928	29 928		

TOTAL GÉNÉRAL	31 366	29 928	1 437	
----------------------	---------------	---------------	--------------	--

Immobilisations

Ass Vu d'Un Oeuf

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 718		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 718		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 485		
TOTAL immobilisations financières :	1 485		

TOTAL GÉNÉRAL	5 203		
----------------------	--------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			3 718	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			3 718	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 060	425	
TOTAL immobilisations financières :		1 060	425	

TOTAL GÉNÉRAL		1 060	4 143	
----------------------	--	--------------	--------------	--

Amortissements

Ass Vu d'Un Oeuf

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 19/11/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 939	1 240		3 179
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 939	1 240		3 179
TOTAL GÉNÉRAL	1 939	1 240		3 179

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 179		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 179		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 179		

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Ateliers/Résidenc	10 000	10 000	10 000		
Croquer les Fougè	9 000	9 000	9 000		
TOTAL	19 000	19 000	19 000		

Les fonds dédiés antérieurs ont été repris pour la totalité puisque ne respectant pas l'ensemble des critères.

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
TOTAL					

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	(31 240)	11 388		(19 853)
Résultat comptable de l'exercice	11 388	25 174	11 388	25 174
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	(19 853)	36 562	11 388	5 321



Association Vu D'un Oeuf

01 rue du château / 55160 Fresnes-en-Woëvre

N° RNA : W553002028 / N° SIRET 379 877 327 00062

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2019

Présents : voir liste d'émargement, ci-joint.

Ordre du jour : approbation des comptes de l'association Vu d'Un Œuf pour l'exercice 2018.

Préambule

* La directrice et la présidente rappellent l'historique relatif à la situation de gestion comptable qui a conduit l'association à confier sa comptabilité à Monsieur Hermal, Expert Comptable du cabinet Figec à Verdun.

* Le Commissaire aux Comptes nommé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 07 septembre 2019, Monsieur Jean-Christophe Laflotte, du cabinet Losser Audit à Verdun, présente la synthèse de ses travaux. Il rappelle tout d'abord qu'il a passé une journée avec les permanents de l'association le jeudi 14 novembre 2019. Ses travaux ont engendré des demandes de modifications, qui ont été acceptées par la Présidente. Les corrections sont les suivantes :

* La directrice et la présidente rappellent l'historique relatif à la situation de gestion comptable qui a conduit l'association à confier sa comptabilité à Monsieur Hermal, Expert Comptable du cabinet Figec à Verdun.

* Le Commissaire aux Comptes nommé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 07 septembre 2019, Monsieur Jean-Christophe Laflotte, du cabinet Losser Audit à Verdun, présente la synthèse de ses travaux. Il rappelle tout d'abord qu'il a passé une journée avec les permanents de l'association le jeudi 14 novembre 2019. Ses travaux font ressortir des observations et des corrections concernant notamment des fonds dédiés. Les corrections sont les suivantes :

- Annulation de la notion de fonds dédiés : suppression de la dotation de l'exercice de 17 000 € et reprise du solde antérieur résiduel de 10 000 €. Impact sur le résultat + 27 000 €
- Honoraires du commissaire aux comptes sur la base de 1 500 €HT soit 1 800 € TTC. Impact sur le résultat : -1 800€
- Suppression de la caution Centrakor présente dans l'état de rapprochement à hauteur de 500€. Impact sur le résultat : néant
- Correction de la réservation Bonzée de 2017 : pour rappel, la location de 700€, 140€ ont été comptabilisés en location en 2017, le solde de 560€ (500^e +60€) est présent en caution. Impact sur le résultat : -560€

* Le Commissaire aux Comptes rappelle la différence entre les fonds dédiés et les produits constatés d'avance.

* D'autres anomalies, non significatives n'ont pas été corrigées et le seront sur l'exercice 2019.

* Le Commissaire aux Comptes rappelle quelques règles de formalisme juridique :

- Tenue d'un conseil d'administration formel une fois par an au minimum.
- Obligation de publication des comptes au journal officiel (en format PDF sur le site des JO) dès lors que le montant des subventions est supérieur à 153 000€.
- Les fonctions des membres du conseil d'administration devront être précisées dans les statuts, sans quoi les décisions doivent être approuvées par l'assemblée générale.

*Après un large échange de vues entre les adhérents, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale prend acte de l'absence d'opérations qualifiées de conventions par référence à l'article L.612-5 du Code de commerce et de ce que le commissaire aux comptes a produit un rapport sur les conventions réglementées à néant à cet effet au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

Connaissance prise des comptes annuels de l'exercice 2018, lecture faite du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale des adhérents adopte lesdits comptes et rapports dans toutes leurs parties ainsi que les opérations qu'ils traduisent et constate l'existence d'un excédent net comptable de 25.174,08 Euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale des adhérents donne quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale des adhérents décide, sur proposition du Conseil d'administration, de reporter à nouveau la totalité de l'excédent 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes des présentes aux fins d'accomplir les éventuelles formalités de publicité requises par les textes en vigueur ou se prévaloir des présentes à toutes fins.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

La présidente Nathalie Durand

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' and 'D' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small hook.



Association
VU D'UN ŒUF
 Centre artistique rural • Festival Densités
 1, rue du Château • F-55160 FRESNES-EN-W.
 Tél. +33 (0)3 29 87 38 26 • info@vudunoeuf.asso.fr
 www.vudunoeuf.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE
 du 23/11/2019

NOM Prénom	signature	représenté par
DURAND Nathalie		Nathalie DURAND
JATTOT Delphine		
GROSS Jean-Philippe		Nathalie Durand
LENHARD Laurence		
GEHIN Hélène		
DELOGE Valérie		LENHARD Laurence
KOURGOSOFF Veronique		
KOURGOSOFF Didier		
KOURGOSOFF Lucie		
Vermandole Benoît	Vermandole	
JATTOT Delphine ennem!		
FLOQUET KATHERINE		